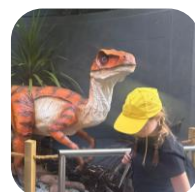




Le Nézellois

Août 2026





Éditorial

Lettre du Maire aux Nézellois.....3

Conseil Municipal

Votre nouvelle équipe municipale.....4~5

Travaux & Aménagements

Démolition de la salle Pierre BREMARD.....6

Travaux Rue du Vieux Pont.....7

Borne de recharge électrique.....8

Remplacement des défibrillateurs.....9

Installation de climatiseurs à l'école.....10

Services Techniques

Nouveau responsable des services techniques.....11

Entretien des trottoirs.....11

Finances

Budget 2026.....12~13

Petite enfance

Fermeture de la micro-crèche de la Nézel.....14

Communication

Nézel débarque sur Instagram.....15

Santé & Sécurité

DICRIM : une version modernisée.....16

Personnes vulnérables.....17

CCAS

Le voyage des Toujours Jeunes.....18~19

Culture

AUDITIONS ! Le Musical.....20

Dates à ne pas manquer

World Clean'Up Day.....21

Journée du Patrimoine.....21

Enfance & Jeunesse

Le carnaval de Nézel.....22

Un après-midi LEGO.....22

Les maternelles à Biotropica.....23

Une journée parisienne.....23

Les CM2 au Futuroscope.....24

Spectacle de fin d'année.....24

Cap sur le collège.....25

La kermesse « Tour du monde »25

Associations

Tennis Club de Nézel.....26~27

Gala de danse de la SCN.....28

Le Séjour dans les Vosges de la SCN.....29

Fête de la vigne 2026.....30

La Tambouille, ballade champêtre.....30

Pique-nique des Amis du Parc Bellevue.....31

État Civil

État Civil.....32

Cérémonies

Cérémonie du 8 mai.....33

Cérémonie de citoyenneté.....34

Citoyenneté

Réunion avec Le Conseil des Sages.....35

Civisme au quotidien.....36

Chiens dangereux & stationnement.....37

Nouveaux arrivants, encombrants & conseils.....38

Économie locale

Nos artisans.....39



Restez informé de toute l'actualité de Nézel !

📱 Téléchargez l'application ILLIWAP pour recevoir toutes les informations importantes, les événements et les alertes de la commune en temps réel.

📷 Suivez-nous également sur Instagram : @bonjour_nezel



“ Chères Nézelloises, chers Nézellois,

Je tiens tout d’abord à vous adresser mes plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales de mars dernier.

Notre credo : Servir l’intérêt général avant tout, basé sur des actions locales concrètes en restant attentif et à votre écoute. Depuis notre prise de fonction, toute l’équipe municipale est pleinement mobilisée à continuer d’œuvrer pour que chacun trouve sa place dans notre commune, en veillant à ce que les idées se partagent et que les projets se construisent collectivement, dans le respect de notre identité et de nos valeurs.

Ces premiers mois essentiels nous ont permis d’échanger avec celles et ceux qui participent chaque jour à la vie de notre village : services de l’État, partenaires institutionnels, associations, écoles, entreprises, mais également de travailler aux côtés des agents municipaux, dont je souhaite saluer ici le professionnalisme, la disponibilité et l’attachement sincère à notre village.

Parmi les priorités que nous nous sommes fixées pour ce mandat figurent la concrétisation de la déviation des poids lourds de notre village, l’agrandissement du parking de la gare, la création d’îlots de fraîcheur pour lutter contre le réchauffement climatique, la reconstruction d’un nouveau lieu polyvalent à l’espace Pierre Brémard tout en poursuivant la requalification de cet espace de loisirs et de détente.

Tous ces projets demandent du temps, de la méthode et une mobilisation collective et nous y consacrons toute notre énergie car il nous tient à cœur de contribuer à la qualité de vie des habitants et à l’avenir de notre commune.

Mais pour tout ça il nous faudra aussi veiller à préserver les équilibres financiers de la commune dans un contexte de quasi-suppression des dotations de l’Etat.

Et parce que nous souhaitons avancer avec vous, dans un esprit de dialogue et de transparence, des rencontres avec les habitants seront organisées dès le mois de septembre afin d’échanger autour des sujets communaux.

Vos remarques, vos attentes et vos idées seront précieuses pour construire ensemble les projets de demain.

Nézel a cette chance de pouvoir s’appuyer sur une vie associative riche, dynamique et profondément humaine. Les événements qui rythment notre village sont autant de moments de rencontre, de convivialité et de partage qui renforcent le lien entre les habitants. Nous les maintiendrons pour conserver cet esprit village qui nous va si bien.

C’est ensemble que nous pourrons préserver le caractère rural de Nézel, protéger notre cadre de vie et accompagner un développement harmonieux, cohérent et maîtrisé.

Comme vous le voyez, nous sommes pleinement mobilisés et déterminés à agir chaque jour avec énergie, sérieux et proximité, au service de toutes les Nézelloises et de tous les Nézellois.

Mais pour l’instant, en attendant de vous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons à tous un bel été !!! ”

Dominique TURPIN
Maire de Nézel

Chers Nézelloises, chers nézellois,

Au nom de la nouvelle équipe municipale, je tiens à remercier sincèrement les électeurs nézellois pour leur participation au scrutin municipal de mars dernier. Celle-ci a atteint 45.59% c'est-à-dire quasi la moyenne nationale alors qu'il n'y avait qu'une seule liste.

Cela signifie que les électeurs nézellois ont tenu à se déplacer pour nous élire dans la volonté de légitimer démocratiquement notre élection.

Dans un contexte où malheureusement le taux d'abstention progresse au niveau national c'est un signe de vitalité démocratique à Nézel et nous pouvons tous nous en réjouir : Nos électeurs ont prouvé qu'ils étaient intéressés et qu'ils se sentaient concernés par cette échéance électorale locale. Ils nous ont fait confiance à 92.64%, Merci pour cette confiance renouvelée, confiance dans l'équipe et confiance dans nos projets, cela nous honore et nous oblige.

Votre nouvelle équipe municipale est composée de femmes et d'hommes investis, attachés à notre village et déterminés à agir dans l'intérêt général.

Ensemble, nous veillerons à préserver ce qui fait la richesse de notre commune : sa convivialité, son authenticité, son dynamisme et sa qualité de vie.

À l'écoute de chacun, nous aborderons les défis à venir avec sérieux et détermination.

Notre porte restera ouverte à toutes les idées et initiatives qui contribueront au développement de notre village.

Soyez assurés de notre entière mobilisation au service de Nézel et de ses habitants.

Dominique TURPIN
Maire de Nézel



Votre nouvelle équipe municipale



Le Maire et ses adjoints

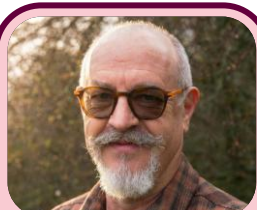


**Dominique
TURPIN**
Maire



Hélène MAHAUT
1^{ère} Adjointe

Chargée des affaires
générales et juridiques, de
l'urbanisme et des affaires
scolaires



Philippe OLLIVON
2^{ème} Adjoint

Chargé du cadre de vie, de
l'aménagement, des
travaux, du patrimoine, des
espaces verts et de
l'environnement



Marilisa TEIXEIRA
3^{ème} Adjointe

Chargée de la culture, des
affaires sociales et de la
solidarité



Geoffroy BOURBÉ
4^{ème} Adjoint

Chargé des finances

Les conseillers municipaux



**Jean-Claude
BERVILLE**

Aménagement & Travaux ;
Espaces verts ; Sécurité &
Salubrité Publique



Séverine FILLIOUD

Aménagement & Travaux ;
Mobilité & Liaisons Douces ;
Affaires Scolaires ; Accessibilité



Violaine BUREAU

Sports & Associations ; Culture
& Loisirs



Nicolas VOGEL

Information &
Communication ;
Environnement ; Espaces verts ;
Liaisons douces ; Sécurité &
Salubrité Publique ; Sports &
Associations



Cyril CORBIN

Finances ; Urbanisme ;
Aménagements & Travaux ;
Commerces ; Sécurité &
Salubrité Publique



Antoine FOURNIER

Finances ; Numérique ;
Information &
Communication ; Affaires
scolaires ; Sports & Associations



Estelle COMPAROT

Information &
Communication ; Espaces verts
; Sports & Associations ; Fêtes
& Cérémonies ; Affaires sociales
; Affaires scolaires



Laurence GARNIER

Affaires sociales ; Petite enfance



Martin CHEW

Information &
Communication ; Espaces verts
; Sécurité & Salubrité Publique ;
Affaires scolaires ; Fêtes &
Cérémonies



Celia SAGBO

Information &
Communication ; Mobilité ;
Sports & Associations ; Culture
& Loisirs ; Fêtes & Cérémonies

Les conseillers municipaux de réserve



**Antonio
DOS SANTOS**



**Laura
MOUETTE**



Démolition de la salle polyvalente Pierre BREMARD

L'ancienne salle des fêtes laisse place à une nouvelle perspective



Courant mars 2026, la commune de Nézel a franchi une étape importante avec les travaux de démolition de l'ancienne salle des fêtes. Réalisé par l'entreprise MARTO et Fils dans le cadre d'un marché public, ce chantier a permis de libérer et de nettoyer entièrement la parcelle. Pour mémoire, ce bâtiment était fragilisé depuis plusieurs mois.

Sa remise en état et les améliorations de performances énergétiques auraient constitué une dépense trop importante pour notre commune. La décision avait donc été prise l'an dernier

Pour le confort et la sécurité de tous, l'opération a été menée à l'issue de contrôles préalables : Un état des lieux et un constat d'huissier ont été réalisés avant le démarrage afin de préserver les enrobés et les équipements alentours.

Enfin, les matériaux sensibles, puis les gravats ont été évacués méthodiquement, vers des centres de traitement dédiés.

Ce projet n'a pas consisté à une simple démolition. Il s'est inscrit dans une démarche de déconstruction sélective.

Les travaux se sont articulés autour de la mise en sécurité de l'ouvrage, le traitement de l'amiante et du plomb et le curage et le tri sélectif. Avant l'intervention, les équipes ont procédé à l'étalement des planchers et des escaliers et à la condamnation stricte des accès. Le traitement réservé aux matériaux sensibles a été exécuté conformément aux normes environnementales en vigueur et surveillées par les organismes de prévention et de sécurité du travail. Les cloisons, faux plafonds et revêtements ont été retirés.

Chaque élément de structure (charpente, couverture en ardoises, métaux) a été trié sur place et déposé dans des bennes dédiées afin d'optimiser le recyclage et la valorisation des déchets.



Une fois les murs tombés, les fondations ont été totalement retirées en profondeur.

Le terrain nous est aujourd'hui restitué parfaitement propre, nivelé et prêt pour de futurs usages au sein de notre village !

Nous organiserons à la rentrée un rendez-vous citoyen autour du devenir de ce lieu.

Rue du Vieux Pont

La circulation repensée pour plus de sécurité

La rue du Vieux Pont est un axe historique particulièrement complexe :

Sa chaussée étroite et ses trottoirs presque inexistant du côté des numéros pairs mettent quotidiennement en danger les piétons.

La circulation des poids lourds de plus de 3,5 T y est interdite, en raison d'une impossibilité pour ce type de véhicule de circuler dans La Falaise, mais également parce que la fragilité de l'ouvrage du Vieux Pont ne permet pas de recevoir ces véhicules.

Pour répondre à cette problématique, un aménagement test spécifique a été déployé au croisement avec la rue Saint-Blaise.

Celui-ci a consisté à créer une écluse pour la régulation du trafic au niveau de la boulangerie et à reculer le feu tricolore afin de contenir les véhicules venant de La Falaise.

Le dispositif provisoire qui a été expérimenté depuis fin 2025 a pu enfin se concrétiser en ce mois de juin 2026.

Les travaux ont été pris en charge par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement.

Cette période de travaux a également permis de coordonner des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement dans cette rue avec la réfection du revêtement de l'ensemble de la rue.



Une borne électrique Désormais disponible à Nézel !

Avec l'aide de la CU GPS&O, Nézel poursuit son engagement en faveur des mobilités durables et s'équipe désormais d'une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Installée à l'entrée de la rue des Prés-Dieu, cette nouvelle borne permet aux habitants et aux visiteurs de recharger leur véhicule directement dans le village, en toute simplicité.

Deux places de stationnement ont été spécialement réservées à proximité immédiate de la borne.

Ces emplacements sont exclusivement destinés aux véhicules en cours de recharge et doivent être libérés une fois la charge terminée. Le respect de cette règle permettra de garantir l'accès à l'équipement pour tous les usagers.



Comment utiliser la borne ?

La borne propose trois solutions d'utilisation :

- un badge de recharge compatible ;
- une application mobile ;
- un paiement direct.

Les consignes d'utilisation sont affichées directement sur la borne.

Combien ça coûte ?

- 0,35 € / kWh pour les abonnés ou 0,50€ / kWh pour les non-abonnés
- 3 € par heure d'utilisation après les 3 premières heures d'utilisation

Avec cette installation, la municipalité poursuit son engagement en faveur des mobilités durables et du développement des services de proximité.

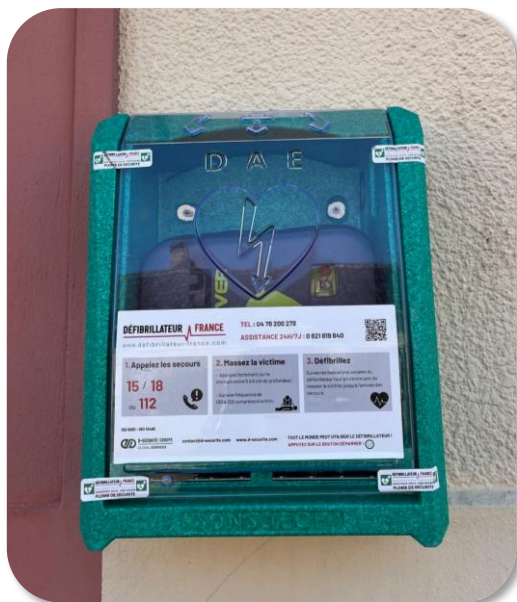
La commune remercie les usagers pour leur civisme et leur coopération afin de permettre à chacun de profiter pleinement de ce nouvel équipement.





Remplacement des défibrillateurs à Nézel

Nous renforçons la sécurité des Nézellois



Afin de garantir la sécurité de tous, nous avons récemment procédé au remplacement des trois défibrillateurs automatisés externes (DAE).

Ces équipements, essentiels en cas d'arrêt cardiaque, sont accessibles au public et permettent une intervention rapide avant l'arrivée des secours.

Les défibrillateurs sont installés à quatre emplacements stratégiques :

1. La Mairie
2. L'école Louis Pasteur
3. Le centre de Loisirs – Parc Bellevue
4. La crèche

Leur implantation permet de couvrir les principaux lieux de vie de la commune et de garantir une intervention rapide en cas d'urgence.

En cas d'arrêt cardiaque, les premières minutes sont déterminantes. L'utilisation précoce d'un défibrillateur, associée à un massage cardiaque, augmente considérablement les chances de survie de la victime.

Les défibrillateurs sont conçus pour être utilisés par tous, même sans formation préalable. Grâce à leurs consignes vocales, ils guident l'utilisateur étape par étape et indiquent précisément les gestes à effectuer. Le remplacement de ces équipements s'inscrit dans la volonté de la municipalité de maintenir un matériel fiable, moderne et opérationnel sur l'ensemble des sites concernés.

Si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque :

- Appelez immédiatement les secours (15, 18 ou 112).
- Commencez un massage cardiaque si vous le pouvez.
- Utilisez le défibrillateur le plus proche en suivant les instructions de l'appareil.

Pour apprendre ou réviser les gestes qui sauvent, la Croix-Rouge française met à disposition une vidéo pédagogique ainsi que l'application gratuite « Premiers Secours – IFRC », qui permet de se former aux gestes essentiels. (Flashez le QR ci-dessous pour la visualiser)

D'autres applications, comme Staying Alive ou Sauv Life, peuvent également être précieuses. Elles permettent notamment de localiser les défibrillateurs à proximité et, pour certaines, d'alerter des citoyens formés afin d'intervenir rapidement en attendant les secours.



Installation de climatiseurs à l'école

Une anticipation salvatrice

Face à la multiplication des épisodes de fortes chaleurs, la commune a fait le choix d'agir sans attendre. Bien avant que ce sujet ne devienne une priorité nationale et alors qu'aucun dispositif d'aide de l'État n'existait, la municipalité a décidé d'investir pour améliorer les conditions d'accueil des élèves et des équipes éducatives.

Des climatiseurs mobiles ont ainsi été installés dans les salles de classe les plus exposées afin d'apporter une solution concrète lors des périodes de canicule. Cet équipement permet de maintenir une température plus supportable, favorisant le bien-être des enfants, des enseignants et de l'ensemble du personnel de l'école.

Cette démarche témoigne de la volonté de la commune d'anticiper les défis liés au changement climatique plutôt que de les subir. En investissant dès les premiers signes d'évolution des conditions météorologiques, notre collectivité fait partie des rares communes à avoir pris cette initiative de manière volontaire, sans attendre la mise en place d'un accompagnement financier de l'État.

Au-delà de cet investissement, la municipalité poursuit sa réflexion sur l'adaptation de ses bâtiments publics afin de garantir des conditions d'accueil toujours plus confortables et résilientes face aux enjeux climatiques de demain.





Nouveau responsable des
services techniques
Thierry LABARTHE



La commune est heureuse d'accueillir Thierry LABARTHE, 42 ans, au poste de responsable des Services Techniques.

Nézellois de naissance, Thierry est profondément attaché à sa commune. Ancien conseiller municipal, puis troisième adjoint durant deux mandats, il connaît parfaitement les enjeux et les besoins de notre territoire et s'est énormément investi depuis de nombreuses années pour son village.

Président de Nézel Music depuis plus de 10 ans, il participe également activement à la vie associative de la commune.

Son expérience, sa connaissance du terrain et son engagement au service de Nézel seront de précieux atouts pour accompagner les équipes des Services Techniques et poursuivre les actions menées en faveur de la qualité de vie des Nézellois.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et adressons à son prédécesseur José MESQUITA, qui a mis fin à son contrat, plein succès dans ces nouvelles activités.

Entretien des trottoirs
À qui la responsabilité ?



Le saviez-vous ? L'entretien des trottoirs situés devant chaque domicile est à la charge des riverains.

Cela comprend le nettoyage, le désherbage, l'élagage des végétaux qui empiètent sur la voie publique, ainsi que le ramassage des feuilles mortes.

En période de neige ou de verglas, il est également nécessaire de dégager le trottoir afin de garantir la sécurité des piétons.

Si les services techniques municipaux assurent l'entretien général de l'espace public, ils ne peuvent intervenir quotidiennement devant chaque habitation.

La participation de chacun est donc indispensable pour préserver la propreté, la sécurité et la qualité de vie dans notre commune.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement au quotidien.



Budget 2026

Une gestion maîtrisée au service des projets de la commune



Après la présentation aux Nézellois du Débat d'Orientations Budgétaires lors de la réunion publique du 27 février, le Budget 2026 a été définitivement voté par la nouvelle équipe municipale le 27 avril.

Pour rappel, le budget communal est composé de 2 parties :

- La section de Fonctionnement contenant les opérations annuelles courantes et régulières (coût annuel des services municipaux, agence postale, école, entretien des bâtiments et espaces publics , etc ...)
- La section d'Investissement contenant les opérations ponctuelles qui modifient durablement la valeur du patrimoine de la commune (ex : travaux, acquisition de matériels, ...)

LES RESULTATS FINANCIERS DE L'ANNEE 2025

2025 est la 3eme année consécutive présentant un résultat excédentaire, après les années COVID.

Avec :

- **UN RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE +139.000€** (1,4M€ de recettes moins 1,3M€ de dépenses),
- **UN RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE +36.000€** (0,27M€ de recettes moins 0,23M€ de dépenses),
- **UN ENDETTEMENT FAIBLE** (195.000€, dont 180.000€ seront remboursés en 2026 et 15.000€ en mars 2027)

la commune a bien maîtrisé ses dépenses tout en réalisant pour près de **160.000€ de travaux**, dont 27.000€ pour l'école (sécurité : portail sécurisé + dispositif d'alerte ; confort : achat de mobilier (lits, chaises, réfrigérateur, ...)) et 63.000€ pour l'Espace Pierre Brémard (aire de jeux, terrain de pétanque, terrain de foot).

Ces résultats permettent de présenter une **CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT POSITIVE DE 109.000€ en 2025** : La Capacité d'Autofinancement (CAF), calculée selon les résultats annuels nets des remboursements d'emprunts, représente notre capacité à financer par nous-mêmes nos travaux, sans recours aux subventions, aux emprunts bancaires ou aux augmentations d'impôts. C'est donc un indicateur très important pour mesurer la santé financière de la commune et surtout pour autoriser la commune à investir durablement.

Pour information, le montant de CAF annuelle préconisé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour les communes de notre strate, est de 88.000€.

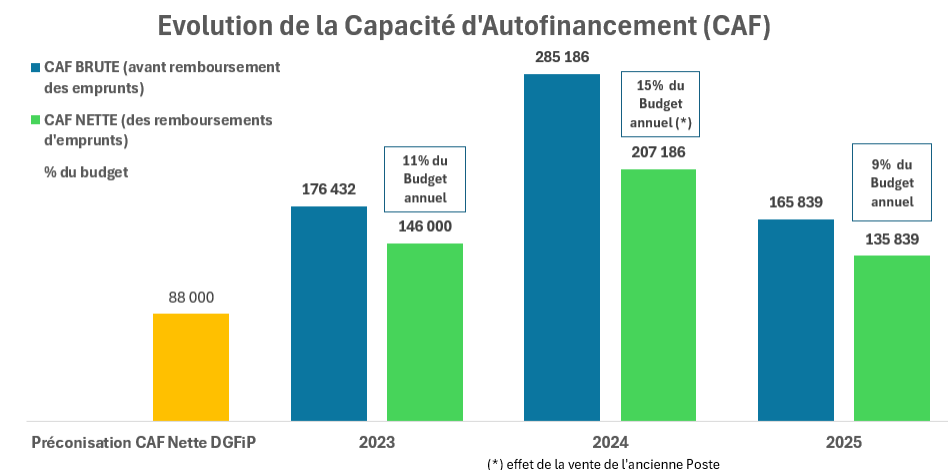
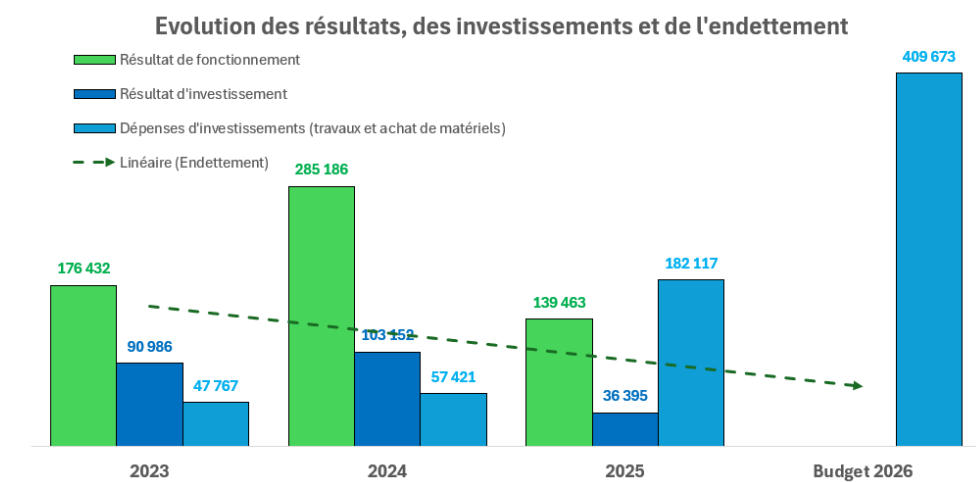


LES PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 2026

Pour 2026, le nouveau Conseil Municipal a voté :

- **Un budget de fonctionnement stable** mais qui doit cependant prendre en compte l'augmentation des coûts d'énergie et d'assurances liée aux crises en cours, et la diminution constante de la dotation annuelle de l'Etat assurant une recette de fonctionnement pour les communes (en 2016, la dotation pour Nézels était de 105.000€ et représentait 11% de nos recettes ; elle a chuté à 35.000€ en 2025 (3% de nos recettes), nous obligeant à constamment limiter nos coûts tout en maintenant la même qualité de services),
- **Un budget d'investissement ambitieux mais réaliste** : 410.000€ incluant en priorité les travaux à l'Espace Pierre Brémard (160.000€ pour le chantier de démolition de la salle polyvalente, la sécurisation de l'Espace et l'extension de l'aire de jeux), au Parc Bellevue (accès PMR pour permettre l'accueil de tous les publics, réparation du mur mitoyen, pour un total de 145.000€) et à l'Ecole Pasteur et au Centre de Loisirs (installation de climatiseurs, de stores occultants). Une partie de ces travaux a déjà été réalisée lors de ce premier semestre ou est déjà démarrée.

Le nouveau Conseil Municipal étudie également les travaux à réaliser à plus long terme, au-delà de 2026, et notamment le réaménagement de l'Espace Pierre Brémard et de la Salle des Fêtes JC Ruffié afin de redonner aux Nézellois des lieux de vie et de fêtes agréables et répondant aux normes de sécurité actuelles. Ces grands travaux sont étudiés raisonnablement, pour répondre aux besoins de la commune et de ses administrés, tout en privilégiant prioritairement le financement par des subventions (de GPS&O, du département ou de la région) et par notre capacité d'autofinancement, et en limitant au maximum le recours à l'emprunt et aux impôts des contribuables.





Fermeture de la micro-crèche Pomme d'Api

Chers parents, chères familles accueillies à la micro-crèche Pomme d'Api de Nézel,
Nous tenons à vous informer de la fermeture définitive de la micro-crèche Pomme d'Api à compter du 1er septembre 2026.

Cette décision, prise à l'unanimité par le conseil municipal lors de sa séance du 7 juillet 2026, intervient après une analyse approfondie des contraintes actuelles et des évolutions réglementaires à venir. Elle est prononcée pour des motifs d'intérêt général, liés à l'impossibilité pour la commune de garantir une ouverture et un fonctionnement de la micro-crèche dans le respect des normes de sécurité et d'encadrement.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que le conseil municipal a pris cette décision, car après 16 ans d'engagement sans faille pour offrir aux enfants un accueil professionnel de qualité, chaleureux et sécurisé, fermer cette crèche est un vrai déchirement.

Mais aujourd'hui, au regard des contraintes croissantes en matière de ressources humaines, liées notamment à la modification des normes d'encadrement applicables aux établissements d'accueil des jeunes enfants, des caractéristiques du bâtiment accueillant la structure et des évolutions réglementaires à venir, ainsi qu'au non-aboutissement du recrutement de la directrice à la suite de sa mutation, la commune n'est plus en mesure de garantir un fonctionnement de la micro-crèche conforme aux exigences des nouvelles normes de sécurité et d'encadrement.

C'est pourquoi, dès le 13 mai 2026, nous avons organisé une réunion publique afin d'informer la population et surtout vous, les familles accueillies, du risque de fermeture définitive au 1er septembre et de la fermeture partielle dès le mois de juin, induite par le départ par mutation de la directrice le 3 juin 2026, nous obligeant à fonctionner uniquement au rez-de-chaussée avec seulement 8 enfants.

En effet, il nous avait semblé important de vous informer suffisamment tôt des difficultés majeures que nous traversons avec la crèche et de pouvoir échanger en toute transparence avec vous sur cette situation critique, afin que vous puissiez vous organiser pour trouver des solutions au plus vite.

À ce jour, grâce à cette anticipation et à notre accompagnement, vous avez pu trouver un nouveau mode de garde pour vos enfants. Conjointement à ces actions menées auprès de vous, les agents de la micro-crèche ont été accompagnés dans le respect de leurs droits statutaires, et des entretiens individuels ont été réalisés pour les informer de la situation et de leurs droits.

Enfin, rappelons que, tout comme la cantine et le centre de loisirs, la compétence « petite enfance » est facultative, c'est-à-dire qu'il n'est pas obligatoire pour les communes d'assurer le fonctionnement d'une crèche. D'ailleurs, ces deux autres structures d'accueil sont soumises aux mêmes problématiques de mise aux normes et ont récemment bénéficié de travaux d'adaptation.

Ce sont également des services en tension, pour lesquels nous devons constamment arbitrer afin qu'ils perdurent, pour que nous ayons constamment la capacité d'y accueillir tous les enfants de Nézel.

Dominique TURPIN
Maire de Nézel

La vie locale dans votre poche ! *Nézel débarque sur Instagram*



La commune dispose désormais de son propre compte Instagram « **bonjour_nezel** »

Un nouvel espace pour partager les actualités, valoriser les initiatives locales et mettre en lumière tout ce qui contribue à faire vivre notre village.

Vous y retrouverez des informations sur les événements communaux, les actions des associations, les projets en cours, quelques photos de notre patrimoine et, plus largement, les moments qui rythment la vie Nézelloise.

Nous avons fait le choix d'une communication simple et sincère : pas de course frénétique aux publications ni d'actualité en continu. Nous partagerons ce qui nous semble utile, intéressant ou simplement digne d'être mis à l'honneur.

Car si les réseaux permettent de garder le lien et de raconter la vie du village, celle-ci se savoure avant tout hors écran, dans nos rues, lors de nos manifestations et au gré des rencontres qui font la richesse de notre commune.

En résumé, ce compte a pour vocation de créer un lien supplémentaire entre les habitants, de valoriser notre cadre de vie et de faire rayonner Nézel auprès de tous ceux qui y sont attachés.

Alors, si vous souhaitez suivre l'actualité du village et découvrir quelques instantanés de la vie locale, Nous comptons sur vous pour vous abonner, à aimer et à partager notre page.





DICRIM

Une version modernisée disponible



La commune met à votre disposition une nouvelle version de son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Ce document vous informe sur les principaux risques pouvant concerner notre territoire et présente les gestes essentiels à adopter pour assurer votre sécurité et celle de vos proches en cas d'événement majeur.

Entièrement repensé, ce nouveau DICRIM bénéficie d'une présentation plus moderne, d'une lecture simplifiée et d'un contenu actualisé, afin de rendre l'information plus claire et plus accessible à tous.

Téléchargez-le dès maintenant en scannant le QR Code ci-dessous. (Ou en cliquant dessus)
Conservez-le sur votre smartphone ou votre ordinateur pour pouvoir le consulter à tout moment.





Message de prévention *Personnes vulnérables*

Personnes vulnérables

**Ne restez pas isolées,
Signalez-vous !**



Depuis la terrible canicule de 2003, les communes tiennent un registre des personnes fragiles ou isolées (appelé registre nominatif) destiné à repérer les personnes à risque en cas d'alerte.

Il s'agit d'une obligation en application de l'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les personnes âgées et les personnes handicapées à domicile peuvent, pour leur sécurité, faire l'objet d'une inscription effectuée à leur demande, ou celle du représentant légal, ou par signalement d'un tiers auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Dans tous les cas, la personne concernée, ou son représentant légal, ne doit pas s'y être opposée. L'inscription sur ce registre est facultative. Les personnes inscrites peuvent modifier les données nominatives en cas de changement.

Ainsi, en cas d'alerte à la canicule par exemple, les personnes recensées seront contactées et bénéficieront d'actions de soutien, d'assistance et de sécurité, voire de services d'urgence.

Ce dispositif existe à Nézel. C'est pourquoi il vous est proposé de compléter le formulaire de demande d'inscription. L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale se tient à votre disposition pour enregistrer votre inscription et vous apporter tous renseignements complémentaires.

Quel est l'intérêt d'un tel registre ?

En cas de crise majeure, les personnes vulnérables et / ou isolées doivent faire l'objet d'un accompagnement adapté à l'événement. Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact (par téléphone ou par une visite au domicile) avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles vont bien.

A qui est-il destiné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, PCH, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Comment s'inscrire ?

En complétant le formulaire qui vous sera remis en mairie ou que vous pouvez aussi télécharger sur le site nezel.fr

Il est 6 h 15... et ça pique les yeux !

Le jour se lève à peine lorsque le groupe des Toujours Jeunes se retrouve à l'arrêt de bus de la mairie. Une bonne partie des participants est déjà installée à bord et les conversations vont bon train.

L'excitation de la journée est palpable. Pendant qu'Angélique, Mica et Geoffroy (bénévoles du CCAS) chargent la collation de 10 h dans la soute du car, chacun trouve sa place.

Quelques instants plus tard, le moteur ronronne et c'est le grand départ !

Comme toute bonne excursion qui se respecte, une halte s'impose à mi-parcours.

Le café coule à flots, accompagné des délicieuses viennoiseries de la boulangerie nézelloise.

Une pause simple, mais toujours appréciée.

Après quelques kilomètres supplémentaires, le groupe arrive enfin à Cambrai, devant l'usine des célèbres Bêtises Afchain. Les secrets de fabrication de ces incontournables bonbons sont dévoilés avec passion. Le sort s'en mêle pourtant : les machines sont à l'arrêt en raison d'une panne. Impossible d'assister à leur fonctionnement. Heureusement, la dégustation, elle, est bel et bien maintenue. L'essentiel est sauf !

Le voyage se poursuit ensuite en direction du centre-ville, où le guide attend le groupe pour une visite commentée. Au fil des rues, Cambrai dévoile son charme : un tournoi de pétanque anime la place de l'Hôtel de Ville, tandis que les élégantes façades de briques rouges racontent, à leur manière, plusieurs siècles d'histoire.

La découverte se poursuit à l'office de tourisme, où chacun plonge dans le passé de la ville et de ses impressionnantes fortifications. À écouter toutes ces explications, on en viendrait presque à accuser Vauban de plagiat ! Il faut reconnaître qu'il s'est largement inspiré des défenses de Cambrai pour concevoir ses propres fortifications.

Le temps passe vite et les estomacs commencent sérieusement à se manifester. C'est donc avec un plaisir non dissimulé que tous prennent place dans le cadre magnifique du château de Fénélon, où un excellent déjeuner les attend. Après le discours de Monsieur le Maire et les remerciements adressés aux formidables organisateurs du CCAS, vient le moment incontournable de la photo de groupe.

L'après-midi conduit les participants au musée de la Dentelle, où une superbe exposition de robes de mariée attire tous les regards. Le guide réserve une belle surprise en révélant avoir participé à la confection de la robe de Kate Middleton... ainsi que de celle de Beyoncé. Rien que ça ! Chacun réalise alors qu'il échange avec une véritable star de la dentelle de Caudry. Un savoir-faire exceptionnel qui force l'admiration.

Pour terminer cette belle journée, direction la Brasserie Cambrésienne. Les secrets de fabrication de ses bières sont dévoilés avant de passer à l'étape que beaucoup attendaient avec impatience : la dégustation. Il faut dire qu'avec cette météo estivale, personne n'avait oublié d'avoir soif !

Déjà l'heure du retour. La journée est passée à une vitesse folle. Cette sortie aura permis de partager de beaux moments, de faire de nouvelles rencontres et de renforcer les liens entre les participants, dans une ambiance aussi chaleureuse que conviviale.

Un grand merci à toute l'équipe du CCAS de la commune (Marilisa, Geoffroy, Angélique, Micaela, Hélène, Estelle, Annick, Nicolas) pour l'organisation sans faille ainsi qu'aux équipes de la SAVAC et à leurs chauffeurs pour leur professionnalisme.

À bientôt pour de nouvelles aventures.



Les Bêtises des Toujours Jeunes

Récit d'une escapade cambrésienne





L'Atelier Créartist : AUDITIONS ! Le Musical

Un spectacle salué par un public conquis



Le Dimanche 31 mai 2026, la Salle des Fêtes de Nézel a accueilli la représentation exceptionnelle de « AUDITIONS ! Le Musical », un spectacle porté par l'Atelier Créartist.

Malgré une affluence plus modeste que prévu, le public présent a été enthousiasmé par la performance des artistes, qui ont offert un spectacle d'une grande qualité pendant près de deux heures.

Les spectateurs ont été transportés dans l'univers exigeant et passionnant des auditions, où chaque artiste a su transmettre l'émotion, la détermination et la passion qui animent sa quête de reconnaissance.

Les retours ont été unanimes : un spectacle à la hauteur des attentes, voire au-delà.

Nous tenons à remercier chaleureusement Jennifer Santy et toute son équipe d'avoir choisi, une nouvelle fois, notre village comme lieu de sortie de résidence pour leur spectacle.

Cette représentation marque une nouvelle étape dans notre collaboration.

Nous espérons vivement pouvoir accueillir encore de nombreux spectacles dans les années à venir et continuons à œuvrer pour que chaque événement soit une réussite, tant pour les artistes que pour le public.

Et puisqu'une vidéo vaut mieux que mille mots, flashez le QR code pour découvrir un extrait.

Pour ne manquer aucun des prochains événements culturels à Nézel, suivez-nous sur Instagram, Illiwap et nezel.fr. 😊





World Clean'up Day
*Envie d'apporter votre pierre à l'édifice ?
Rendez-vous le 19 septembre !*

Journée du Patrimoine
Save the Date ! Dimanche 20 septembre



Cette année encore, la commune de Nézel participe au **Cleanup Day**, une grande journée citoyenne dédiée au ramassage des déchets et à la préservation de notre environnement.

Petits et grands sont invités à se retrouver pour parcourir les rues, chemins et abords de notre village et contribuer ensemble à améliorer notre cadre de vie.



LA COMMUNE FOURNIT LES SACS-POUBELLE.

À PRÉVOIR



VOS GANTS

Particulièrement utile pour assurer votre sécurité lors des passages à proximité des routes.



UN GILET JAUNE
(si possible)

**APRÈS L'EFFORT...
LE GOÛTER !**

Un goûter sera proposé aux enfants à l'issue de la collecte.



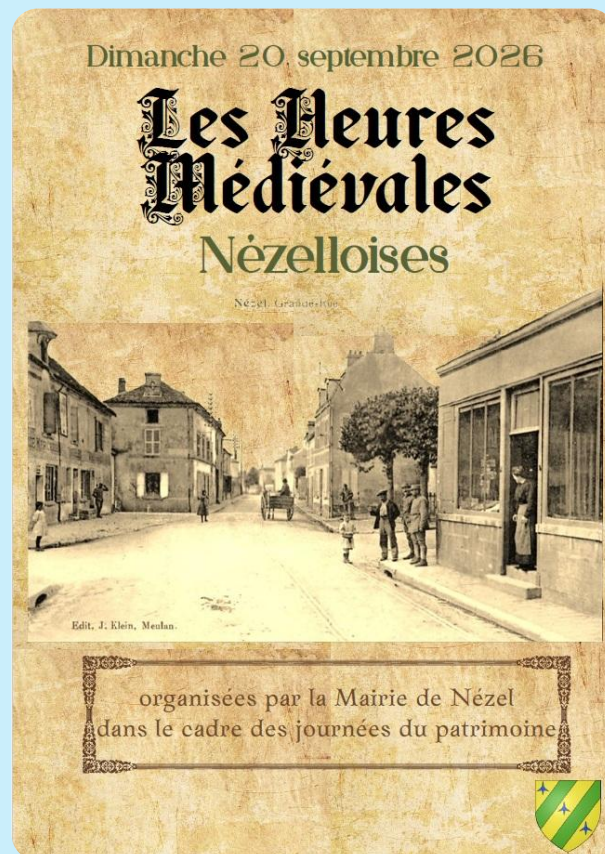
Chaque année, le Cleanup Day nous rappelle que **chaque geste compte.**

Alors, rendez-vous le 19 septembre !



RENDEZ-VOUS SUR LE PARKING DE LA MAIRIE DE NÉZEL.

Venez nombreux participer à cette action collective pour garder un environnement propre et agréable pour tous.



Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la mairie de Nézel organise Les Heures Médiévales Nézelloises et vous invite à venir nombreux pour partager une journée riche en découvertes et en convivialité.

Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement. D'ores et déjà, nous vous invitons à réserver cette date dans vos agendas !

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble le patrimoine et l'histoire de notre commune.



Le carnaval *La bonne humeur plus forte que la pluie*

Malgré une météo capricieuse, le carnaval de Nézel, organisé par l'ALEEN, a rassemblé de nombreux habitants dans une ambiance conviviale et festive.

Le défilé, suivi d'un goûter et d'un bal animé par la batucada de Maule, a permis aux petits comme aux grands de partager un agréable moment de convivialité.

Un grand merci aux bénévoles, aux organisateurs et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette belle édition.



Un après-midi LEGO autour du monde avec *Les Aventures de Léo*



Les élèves des classes élémentaires ont participé à un atelier LEGO sur le thème « Le tour du monde », au cours duquel ils ont reproduit, en équipes, de célèbres monuments tels que la tour Eiffel, le Taj Mahal, la Muraille de Chine ou encore la Statue de la Liberté.

Cette activité, placée sous le signe de la coopération, de la créativité et du partage, a permis aux enfants de développer leur esprit d'équipe tout en s'amusant. En fin de journée, les familles ont découvert avec fierté les réalisations présentées par les élèves.

Un grand merci à Les Aventures de Léo pour cette animation de qualité, ainsi qu'à la Mairie de Nézel pour le financement de cette belle activité.

Madame SACHET
Directrice de l'école



Les maternelles à la découverte de *Biotropica*

Dans le cadre de leur projet pédagogique « Le tour du monde », les élèves des classes maternelles ont découvert le parc animalier Biotropica.

Cette sortie leur a permis d'observer de nombreux animaux étudiés en classe et de participer à des ateliers pédagogiques autour de leurs caractéristiques, de leur habitat et de leur alimentation.

Entre découvertes, observations et visite de la mini-ferme, les enfants ont vécu une journée riche en apprentissages et en émerveillement, en donnant vie aux connaissances acquises tout au long de l'année.

Un grand merci à la Mairie de Nézeland pour le financement du transport et de cette belle sortie pédagogique.



Une journée parisienne Pour les élèves de l'école primaire



Dans le cadre du projet pédagogique « Autour du monde », les élèves de l'école primaire ont vécu une journée de découverte à Paris.

Au programme : trajet en transports en commun, croisière en bateau-mouche sur la Seine, visite du musée du Quai Branly et découverte de la tour Eiffel.

Cette sortie, riche en découvertes culturelles et en émerveillement, a permis à de nombreux élèves de vivre leurs premières expériences en train et en bateau. Tous sont revenus avec de précieux souvenirs.

Un grand merci à la Mairie de Nézeland pour le financement de cette sortie ainsi qu'aux parents accompagnateurs pour leur précieux soutien.



Les élèves de CM2 en voyage *Au Futuroscope*

Les élèves de CM2 ont vécu un séjour de deux jours au Futuroscope, ponctué de nombreuses attractions et d'un spectacle nocturne qui a émerveillé petits et grands.

Cette sortie restera l'un des temps forts de leur dernière année à l'école primaire.

Ce projet a pu être réalisé grâce à l'implication des familles, notamment à travers les ventes de gâteaux organisées tout au long de l'année, ainsi qu'au soutien de l'ALEEN, que nous remercions chaleureusement.



Un magnifique spectacle de fin d'année - *Un voyage autour du monde*



À l'occasion de son spectacle de fin d'année, l'école Louis-Pasteur a invité les familles à un véritable tour du monde à travers des chants et des danses interprétés par tous les élèves.

Guidés par trois hôtes de l'air, les spectateurs ont découvert différentes cultures dans une ambiance festive et colorée.

Un grand bravo aux élèves pour leur investissement, à l'équipe enseignante pour le travail accompli malgré les fortes chaleurs, ainsi qu'à l'ALEEN pour le goûter offert aux enfants avant leur montée sur scène.

Une belle soirée qui a conclu l'année scolaire en beauté.



Cap sur le collège pour nos élèves de CM2 !



À l'occasion du passage au collège d'Alice, Anaïs, Hamza, Louise, Lya, Rose, Adam, Lenzo, Lyam, Owen, Quentin, Roeya, Tristan et Yassine, c'est avec beaucoup de plaisir que Monsieur le Maire leur a remis un joli cadeau de départ (une calculatrice, un stylo et un paquet de bonbons sans sucre) en souvenir de leur parcours à l'école primaire.

Il les a félicités d'avoir rempli ces murs de leurs rires, de leur curiosité et de leur énergie, et cela restera gravé dans nos mémoires, tout en leur souhaitant une excellente continuation dans leur parcours.

« Le collège, vous verrez, cela va être une aventure passionnante, pleine de découvertes et de nouvelles rencontres. Et je suis sûr que les connaissances que vous avez acquises ici à Nézel vous accompagneront tout au long de votre vie ! Et ce savoir, ce sont vos enseignantes qui vous l'ont inculqué à force de patience, en se mettant à votre portée et en se réjouissant tous les jours de vos progrès. Continuez à rêver grand, à travailler dur et à croire en vous. L'avenir vous appartient, et nous sommes fiers de faire partie de votre histoire. »

Monsieur le Maire a ensuite invité l'ensemble des familles présentes à applaudir chaleureusement tout le corps enseignant, et à féliciter Magali SACHET, directrice de l'école, ainsi que toutes les enseignantes pour ce beau résultat.

La Kermesse « Tour du monde » De L'ALEEN le 11 septembre



La kermesse « Tour du monde » vous donne rendez-vous à la rentrée !

En raison de l'alerte rouge canicule, la kermesse initialement prévue le 26 juin a dû être reportée afin de garantir la sécurité de tous.

Bonne nouvelle : la fête aura bien lieu ! Rendez-vous le vendredi 11 septembre 2026 pour voyager autour du monde et démarrer la rentrée dans une ambiance festive et conviviale ! Vos réservations restent bien sûr valables pour cette nouvelle date.



Tennis Club de Nézel

Une très belle saison !



Une très belle saison

La saison 2025/2026 a été marquante à plus d'un titre pour le TC Nézel.

C'est d'abord une belle année en termes d'effectifs : le club est passé de 39 à 55 licenciés, un chiffre jamais atteint ces dernières années. La parité n'est pas encore atteinte, mais elle est en bonne voie. Avec 20 femmes (contre seulement 2 en 2020), elles représentent désormais plus d'un tiers des effectifs.

Des cours pour les adultes à Nézel

Parmi les temps forts de l'année, le lancement des cours pour adultes a été un véritable succès, avec 16 participants, tous réinscrits pour la saison prochaine. Rassurez-vous ! Il reste encore de la place ☺

L'équipe senior toujours engagée en interclubs

Pour la troisième année consécutive, le TC Nézel a engagé une équipe senior dans le championnat interclubs. Nous avons eu le plaisir d'y intégrer Ywen, 17 ans, et la satisfaction de le voir réaliser de très beaux matchs et contribuer à plusieurs victoires de l'équipe.

Le club souhaiterait désormais constituer une équipe senior féminine. Pour toutes celles qui souhaitent se lancer dans l'aventure, une remise de 50 % sur la cotisation sera proposée pour la saison prochaine.

Grande nouveauté cette année ! Le 1er Open de Nézel

Cette année, notre club a organisé son tout premier tournoi officiel, à l'initiative de notre vice-président, Yann Romiti. Avec 55 participants, cette première édition a rencontré un beau succès.

Les joueurs ont salué la qualité de l'accueil, l'ambiance conviviale et nos infrastructures. Un grand merci à notre juge-arbitre, Thierry Bredzinski, pour son organisation sans faille, ainsi qu'au *Courrier Mantois* pour sa présence lors de la finale.



Rendez-vous à la rentrée !

En attendant, profitez de notre offre été : Accès illimité aux courts et aux terrains pour 70€, licence FFT incluse, valable tout l'été. Inscription sur Ten-Up ou en nous contactant directement !

À la rentrée, nous espérons vous retrouver encore plus nombreux ! Retrouvez nos tarifs ci-contre et notez dès maintenant ces deux rendez-vous

- Samedi 05 septembre de 10h à 12h : Portes Ourvertes
- Samedi 17 octobre : Tournoi de double Spécial Octobre Rose
Ouvert à tous, avec sélection du partenaire à la mêlée ! Il s'agit d'un évènement de découverte : vous êtes débutant ou n'avez pas touché une raquette depuis longtemps ? Venez ! Ambiance chaleureuse garantie.

On n'a bien trop peu de Nézellois qui se déplacent lors de nos évènements, et c'est bien dommage.

Pour vous pré inscrire ou pour toute demande de renseignement : Antoine au 06 78 64 78 38 ou tcnezel@fft.fr ! Et ne ratez aucune de nos actus en vous abonnant à notre compte Insta : @tc_nezel.



NOS OFFRES

SAISON 2026-2027



**COURS
ENFANTS**

180 €



**COURS
ADULTE**

350 €



**ADHÉSION
SIMPLE**

130 €



**ADHÉSION
ÉTUDIANTS**

80 €



**LOCATION DES COURS
À L'HEURE, OUVERT À TOUS :**
12€/H (VIA L'APPLICATION TENUP)

12 €/H

Plus d'infos et inscriptions :

<https://tenup.fft.fr/club/57780116/offres>

Scannez-moi !



LES PRE INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES PAR EMAIL
avec vos coordonnées,
offre souhaitée et
date de naissance



MATINÉE DE RENCONTRE
ET DE DÉCOUVERTE
**LE DIMANCHE
6 JUILLET**



FORTES OUVERTES
**LE SAMEDI
5 SEPTEMBRE
ENTRE 10H ET 12H**



TOUS PASS
ACCEPTÉS
Et réduction famille
à partir de 3 personnes
inscrites



COURT ÉCLAIRÉ
ET SERVICE
CORDAGE



-50%

SUR LES COURS ADULTE POUR
LES ADHÉRENTES MOTIVÉES POUR REJOINDRE
L'ÉQUIPE FÉMININE (4 RENCONTRES PAR AN)



06 78 64 78 38



tcnezel@fft.fr



Gala de la section Danse *De l'association Sports & Culture à Nézel (SCN)*



Cette année encore notre animatrice Karine a proposé un spectacle qui a été très apprécié où les enfants ont fait montre d'un grand talent.

Le thème de « **la lumière dans la nuit au cœur de la forêt enchantée** » a remporté un grand succès avec les différentes danses, les belles musiques et lumières ainsi que les jolis costumes.



Nous remercions les différentes personnes, et notamment le mari de Karine pour la sono, qui ont participé à l'organisation de cette journée pour qu'elle soit une réussite pour les enfants avec leurs parents.

Le gala a été suivi d'un goûter.



Repas de la SCN

Une soirée « espagnole » très réussie et animée par Véronique (Véro Melody) qui nous a accompagnée en chanson lors du repas où nous avons pu déguster une paëlla. Ce repas a été suivi d'une tombola, des jeux, une séance de karaoké et il s'est terminé par une soirée «disco» qui a réuni de nombreux danseurs.





Le Séjour dans les Vosges

La Section Randonnée de l'association SCN



Cette année, nous avons organisé un séjour de randonnée d'une semaine dans les Vosges, à Saint-Dié-des-Vosges, au village vacances La Bolle.

Nous étions 23 participants et avons de nouveau fait confiance à un partenaire que nous avons déjà sollicité l'an dernier : CapFrance.

Nous avons bénéficié d'une météo exceptionnelle, voire même un peu trop chaude. Heureusement, la fraîcheur des forêts vosgiennes nous a accompagnés tout au long de notre séjour, fin mai 2026.

Ces conditions idéales nous ont permis de réaliser de magnifiques randonnées, parfois exigeantes en raison des importants dénivelés.

Forts de notre expérience et de notre bonne connaissance des capacités de chacun, nous avons choisi d'organiser nous-mêmes les randonnées.

Au cours de la semaine, nous avons ainsi découvert de nombreux sites remarquables, parmi lesquels le massif de la Madeleine, le massif du Kemberg, le lac de Gérardmer, la tour et la cascade de Mérelle, un site archéologique druidique situé au col de Noiremont, ainsi que le très exigeant circuit des Quatre Lacs (lac Blanc, lac Noir, lac du Forlet et lac Vert).

Nous avons également profité de notre séjour pour visiter Kayserberg, classé parmi les *Plus Beaux Villages de France*.



La formule « Club » proposée par notre hôtel nous a permis de profiter d'animations chaque soir ainsi que de repas mettant à l'honneur les spécialités locales.

L'ensemble des participants a pleinement apprécié ce formidable séjour. Nous sommes d'ores et déjà prêts à repartir l'an prochain afin de découvrir une nouvelle région.

Nous étudions actuellement l'organisation d'un nouveau séjour en mai ou juin 2027 vers une destination encore à définir.

Cette prochaine édition sera ouverte à tous les adhérents de la SCN ainsi qu'à leurs conjoints, et ne sera pas réservée uniquement aux randonneurs.



Fête de la vigne 2026

Venez célébrer le terroir de Nézel !

Rendez-vous le samedi 26 septembre dès 11h, au pied des vignes (Chemin des Paquières), pour une journée placée sous le signe de la convivialité.

Au programme : dégustation des vins de Nézel et d'Île-de-France, restauration, animation musicale avec Nézel Music et tombola.

Un rendez-vous festif à partager en famille ou entre amis, au cœur du patrimoine viticole local.



FÊTE DE LA VIGNE 26/09/2026

COUPON DE PARTICIPATION À LA RESTAURATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS

À déposer en mairie jusqu'au 19/09/2026
Ou réponse à nezelvin@nezelvin.fr

Nom :

N° Tel :

AU PROGRAMME

- Restauration sur place
- Animation musicale par Nézel Music
- Dégustation de Vins de Nézel et autres domaines d'Île de France
- Tombola

La Tambouille

Vous convie à une promenade sur les chemins de Nézel



Le DIMANCHE 06 SEPTEMBRE À 15h00 DES RACINES ET NÉZEL 2026

Au départ de la micro-ferme de Nézel, participez à un atelier de création de grenades à graines avant une balade ponctuée de bulles artistiques à travers la commune. Le parcours se termine à La Tambouille (5, ruelle du Colombier) avec un spectacle tout public, ainsi qu'un espace de restauration et de rafraîchissements pour prolonger ce moment convivial.

Départ : La Micro-ferme de Nézel
Chemin des Prés Villars
78410 Nézel

Arrivée : La Tambouille
5 ruelle du colombier
78410 Nézel



Les Amis du Parc Bellevue

Pique-nique pluvieux, pique-nique heureux

Le 6 juin 2026, à l'occasion des Rendez-vous au Jardin, Les Amis du Parc Bellevue ont organisé un pique-nique partagé dans l'enceinte du parc Bellevue.

Malgré une météo incertaine, d'irréductibles familles nézelloises sont venues découvrir ou redécouvrir cet espace agréable et ombragé, empli d'un charme ancien et romantique.

Les enfants ont laissé libre cours à leur inspiration en coloriant des fleurs ou des animaux en bois (découpés par un papa passionné), qu'ils ont accrochés dans les arbres.

Ils ont pu aussi planter des giroflées ou des impatiens qu'ils ont emportées.

Pendant que les adultes dégustaient les recettes de chacun, conversaient ou échangeaient des recettes de jardinier, quelques personnes ont rejoint l'association toujours heureuse d'accueillir de nouveaux membres.

Si vous souhaitez partager un moment de détente, nous vous accueillerons avec plaisir pour participer au fleurissement du jardin du parc, le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.





DUARTE SOUSA Diego le 05/05/2026 à Mantes-la-Jolie



BOITEL Gaspard le 09/05/2026 à Poissy



ILS NOUS ONT QUITTÉS

GUI TEL Gisèle le 02/03/2026 à Bobigny

CABAREL Jérôme le 19/03/2026 à Néz el

RUISSEAU Suzanne le 25/05/2026 à Versailles

ROUSELLE Bernard le 31/05/2026 à Bobigny

GUEGUIN Maurice le 10/06/2026 à Saint-Nazaire

LE RAY Florence le 25/06/2026 à Néz el



La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents et présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées.



Cérémonie du 8 Mai

Se souvenir ensemble

la commune a rendu hommage aux combattants, résistants et victimes de la seconde guerre mondiale.

Le 8 mai 2026, les Nézellois se sont réunis pour commémorer le 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, un moment important de notre mémoire collective.

Après un rassemblement devant la mairie, élus, membres du Conseil des Jeunes, anciens combattants et habitants ont rejoint le cimetière communal en cortège.

La cérémonie, accompagnée par la fanfare Nézel Music, dont la prestation a été particulièrement appréciée, a offert un moment de recueillement empreint d'émotion.

Après le dépôt des gerbes, l'appel aux morts, la minute de silence suivi par la marseillaise, monsieur le Maire a prononcé le discours officiel de la ministre des Armées et des anciens combattants pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté

La participation du Conseil des Jeunes rappelle l'importance de transmettre aux nouvelles générations les valeurs de paix, de solidarité et de citoyenneté.

La cérémonie s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié en mairie, permettant à chacun de partager un moment convivial.

La municipalité remercie chaleureusement les anciens combattants, les membres du Conseil des Jeunes, les musiciens de Nézel Music ainsi que l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement à faire vivre le devoir de mémoire.





Cérémonie de citoyenneté *Du 30 Mai 2026*

Ce samedi 30 mai 2026, monsieur le Maire a reçu en mairie les jeunes Nézellois qui viennent d'avoir 18 ans et qui, à cette occasion, ont acquis la qualité d'électeurs et de citoyens à part entière.

C'est en leur honneur qu'il a instauré cette cérémonie de la citoyenneté afin de leur remettre officiellement leur carte d'électeur et leur Livret du citoyen, établi par le ministère de la Jeunesse et des Sports, récapitulant leurs principaux droits ainsi que leurs devoirs civiques.

Merci à Lily LEMAITRE-BARON et Yael VERDUN pour leur présence, ainsi qu'à monsieur Geoffroy BOURBÉ, représentant sa fille Ioana.

Pour favoriser les liens intergénérationnels, cette cérémonie était couplée avec la remise des médailles du travail aux récipiendaires méritants : toutes nos félicitations à Célia DOS SANTOS (médaille d'argent), Arielle PINEAU et Thierry PTAK (médaille d'or), et Patrick MOUILLE (médaille Grand Or).

Après un petit quizz sur le thème de la République, où jeunes et moins jeunes ont excellé, la cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.





Réunion avec Le Conseil des Sages

L'Assemblée des Sages s'est réunie le 08 juillet 2026 sous la présidence de monsieur le Maire. Cette instance, composée d'ainés volontaires et bénévoles, œuvre dans l'intérêt général de Nézel et de ses habitants. Ceux-ci se réunissent régulièrement avec Monsieur le Maire pour débattre ensemble des sujets d'actualités locales d'importance afin de recueillir leurs avis, leurs propositions et leurs suggestions d'actions.

L'ordre du jour était le suivant :

- Informations
- Renouvellement de membres au sein des sages
- Propositions, suggestions d'actions
- Idées, projets à soumettre au Conseil Municipal
- Questions diverses

Les débats ont porté sur la sécurité sur la RD191 et notamment aux abords de la nouvelle résidence du 19 rue St Blaise (demande d'installation de ralentisseurs) et également sur la nécessité d'arriver à obtenir la déviation des poids lourds hors de Nézel. Les sages remercient la commune pour les actions menées auprès des aînés par rapport aux vagues de chaleur dues à la canicule.

Les sages rapportent également des incivilités (dégradations, stationnements abusifs, infractions à l'urbanisme, etc...) qu'ils ont constatés et demandent à monsieur le Maire s'il ne serait pas possible d'embaucher un garde champêtre. Monsieur le Maire en prend bonne note.

Concernant l'éclairage public les sages souhaiteraient que celui s'éteigne un peu plus tard dans la nuit vers 1 heure du matin. Monsieur le Maire va se rapprocher de la CU GPSEO pour étudier cette possibilité.

En fin de séance Monsieur le Maire a remercié les Sages pour tous ces fructueux échanges, et s'est réjoui de pouvoir bénéficier de cette instance de concertation et de réflexion.

La discussion s'est ensuite poursuivie autour d'un verre de convivialité.

Les membres du conseil des Sages : Mesdames Annie HEYER, France RIBOT, Françoise DETRAIT, Christine MELOU, messieurs Gilbert LAIR, Michel BAUCHER, Gerard LEBRIS, Sauveur FALLA, Roger DEININGER et Dominique Turpin président du Conseil des Sages.



Civisme au quotidien

Ces petits gestes qui changent tout

Des poussettes contraintes de descendre sur la chaussée à cause d'un véhicule mal stationné, des chiens dont les déjections ne sont pas ramassées, des emballages abandonnés après un pique-nique, des mégots écrasés au sol, des excès de vitesse ou des nuisances sonores un dimanche midi...

Pris isolément, ces gestes peuvent sembler anodins. Mais répétés, ils dégradent notre cadre de vie et génèrent tensions et incompréhensions.

Le civisme, c'est pourtant simple : Ralentir et s'arrêter pour laisser traverser les piétons, ne pas stationner sur les trottoirs, ramasser les déjections de son animal, reprendre ses déchets, respecter les horaires de travaux et de tonte, limiter le bruit, sortir et rentrer ses poubelles sans encombrer la rue.

Respecter l'espace public, c'est aussi respecter ses voisins et les agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour l'entretien de notre village.

Le civisme n'est pas une contrainte : C'est un engagement quotidien, à la portée de chacun, pour préserver la qualité de vie et la convivialité auxquelles nous sommes tous attachés.

Venez

Nuisances sonores

Bricoleurs, jardiniers, nous vous rappelons que les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, bétonnières, raboteuses ou scies mécaniques, etc... sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Ces travaux temporairement bruyants sont acceptés selon les horaires suivants :

- **du lundi au vendredi**
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **les samedis**
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés**
de 10h00 à 12h00



Petit déchet ne veut pas dire petit impact

Les petits déchets plastiques sont souvent ingérés par les oiseaux et animaux sauvages. Sa place est dans la poubelle, chaque geste compte !



Déclaration des chiens dangereux



La détention des chiens dangereux de 1ère et de 2ème catégorie est soumise à la délivrance d'un permis de détention, au vu de l'article L. 211-14 du CRPM. Le permis de détention est délivré par le maire de la commune où le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside. En cas de changement de commune de résidence, le permis doit être présenté à la mairie du nouveau domicile (I de l'article L. 211-14 du CRPM).

Stationnement

Afin de permettre aux automobilistes de trouver un stationnement proche des commerces, les places situées aux abords de la mairie sont à durée limitée.

Zones bleues : Le stationnement est limité à 1h30. C'est le cas du petit parking de la mairie mais aussi du parking de la place de l'église, du parking de l'entrée de l'espace Pierre Brémard et des places délimitées le long de la Rue Saint Blaise.

Zones vertes : Places en épis entre les parkings haut et bas de la mairie.
Limitation de stationnement à 4 heures.

Zones Blanches : Au-delà de 7 jours, un stationnement ininterrompu est considéré comme abusif.



Sachez aussi qu'une dizaine de places est généralement disponible Chemin des Hamards (en face de l'école). Ces places sont aisément accessibles par le passage sous terrain. Nous incitons donc les personnes qui le peuvent à utiliser celles-ci afin de libérer le stationnement pour nos commerçants.



Passage sous-terrain



Chemin des hamards



Nouveaux arrivants *Venez vous présenter à la mairie*



Vous êtes récemment arrivé(e) dans notre village ?
Toute l'équipe municipale serait ravie de faire votre connaissance !

Nous invitons les nouveaux résidents à venir se présenter à la mairie. Ce moment d'échange est une belle occasion pour vous accueillir chaleureusement, vous faire découvrir les services disponibles et partager avec vous toutes les informations utiles sur la vie de notre village.

En vous faisant connaître, vous pourrez également vous inscrire à nos différents services (comme les alertes communales, le ramassage des déchets, ou les événements locaux) et poser toutes vos questions sur le fonctionnement du village.

Que vous veniez de loin ou des environs, nous souhaitons que vous vous sentiez rapidement chez vous dans notre belle commune. Alors, n'hésitez pas : passez nous voir aux horaires d'ouverture ! L'équipe municipale sera ravie de vous rencontrer et de vous accompagner dans cette nouvelle étape.

Bienvenue à toutes et tous, et au plaisir de vous accueillir très prochainement à la mairie !

Ramassage des encombrants *Préparez le prochain passage !*

Ramassage des encombrants à Nézel



Date du prochain ramassage
Jeudi 24 septembre 2026



Quand sortir vos encombrants ?
La veille à partir de 18h00



Où sortir vos encombrants ?
Devant chez vous



Déchets acceptés

- Bois
- Canapés et fauteuils
- Chaises
- Ferrailles
- Meubles démontés (sans miroir ni vitre)
- Sommier et matelas



Mes jours et points de collecte des déchets | GPSEO



Infos Déchets GPSEO
Téléchargez l'application mobile !

Disponible sur
l'App Store

Disponible sur
Google Play

Dates prochains conseils municipaux

- 15 octobre 2026
- 1^{er} décembre 2026

*À la salle du conseil à ma Mairie,
à partir de 20h30*



Nos artisans Favorisons l'expertise locale ! 😊

OTEL Lizel
Gérant

☎ 06 30 80 85 86
✉ eurlidudemaine.01@gmail.com
📍 36 rue de la Falaise, 78126 Aulnay-sur-Mauldre

Le Fournil de Nezel
Boulangerie - Pâtisserie

28 rue Saint Blaise
78410 - Nezel
Tél: 01 30 95 64 63

SONIA MATOS
ASSISTANTE
ADMINISTRATIVE
INDEPENDANTE

sereniteassistante@gmail.com
06.63.83.83.36
in Sonia Matos @sereniteassistante

TILDA COIFFURE
Coiffeuse à domicile

06 60 40 61 37
tilda.boyard@gmail.com

Hommes
Dames
Enfants

06.26.77.91.37

Pose ongles
Pose vernis
Vernis Sage
La beauté des mains
Hélène GOMES
prothésiste onguilaire

MOTOCULTURE ET VELO

VENTE - REPARATION - ENTRETIEN
PIECES DETACHEES - ACCESSOIRES

19 Chemin des Hamards 78410 Nezel
01 30 91 00 73
Du mardi au vendredi de 8h30 à 13h00 et de 14h à 18h15
Samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Élégance Menuiserie

5 RUE DE LA TERRIANNE - 78410 NÉZEL

Tél : 01 30 95 79 81 - 06 03 70 44 18
mail : elegancemenuiserie@gmail.com

DOMOLYMPHE

ROMAIN NAGOU
ARTISAN
ÉLECTRICIEN/
AUTOMATICIEN

RD.DOMOLYMPHE@GMAIL.COM

07 44 41 77 18
78410 NEZEL

TAXI BTK

Benjamin TURYSK
Chauffeur de taxi

☎ 06 33 67 51 82
✉ taxibtk@icloud.com

Tous transports Toutes distances
Conventionné CPAM

Commune de stationnement Nézel

épi Service

24 bis Rue Saint Blaise
Tél : 01 30 95 85 46

AurelPeint
Peinture, ravalements
aurel.peint@gmail.com

4 Impasse Corot
78410 NEZEL
06 16 95 23 52

15 ans d'expérience à votre service
Peinture standard et bio, ravalements
Devis rapide et gratuit

TOUS TRAVAUX D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
BATIMENTS - INDUSTRIE - COMMERCE

R. PELEC
Robert Pascal Electricité

15 bis Rue Saint Blaise
Tél : 01 30 91 09 08
Fax : 01 30 91 17 69
rpelec@wanadoo.fr

COIFFURE MIXTE

NEZEL O NATUREL

26 rue saint blaise
78410 NEZEL
01.30.95.55.77

Transport TP ACDS

2 Impasse Cotel • 78410 NEZEL
Tél : 01 30 90 28 68 • Port : 06 28 26 74 49
m.mesquita@free.fr

CREATION GAZON.....TAILLE DE HAIESELAGAGES

JARDINSpiration

Thierry
10 Chemin des hamards
Tél : 01 30 90 00 24
06 64 49 20 24 www.jardinspiration.com

TANFIN

SECRETARIAT

Tel. : 01 30 95 64 28

Fax : 01 30 90 18 97

Email : secretariat.mairie@nezel.fr

Lundi : 09h00 à 12h30

Mardi : 15h00 à 18h00

Mercredi : Fermé

Jeudi : 14h30 à 17h30

Vendredi : Fermé

Samedi : 09h00 à 12h30

**Le secrétariat est à votre service
pour toutes les démarches ou
renseignements concernant :**

- L'État Civil
- La cantine scolaire
- L'emploi, le social
- Les locations de salles
communales L'urbanisme
- Les élections
- Etc...

**La Mairie assure les services
d'une Agence Postale**

Nézel – Le Nézellois

Edition N° 49

Directeur de publication :

Dominique TURPIN

Responsable de la publication :

Nicolas VOGEL

**Publication, tirage et diffusion par la
mairie de Nézel**

27, rue Saint Blaise 78410 NEZEL

Tel. : 01 30 95 64 28

Fax : 01 30 90 18 97

Email : secretariat.mairie@nezel.fr

**Certains documents nous sont
fournis directement par des
associations ou organismes d'état et
ne peuvent être modifiés.**



VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Monsieur Le Maire

Dominique TURPIN

- Le samedi matin
- En semaine sur rendez-vous
pris en mairie

Les adjoints

(sur rendez-vous pris en mairie)

Affaires générales

Hélène MAHAUT

Cadre de vie & Environnement

Philippe OLLIVON

Jeunesse & Affaires scolaires

Hélène MAHAUT

Affaires sociales

Marilisa TEIXEIRA

Finances

Geoffroy BOURBÉ

Événementiel & affaires culturelles

Marilisa TEIXEIRA

